

Actualité sociale - Février 2026

 Publié le 2 mars 2026

 De Uriopss Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

DROIT SOCIAL - RH

ARTICLE



INFO PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE



Les adhérents trouveront ci-contre une synthèse de l'actualité sociale pour le mois de février 2026:

ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

- Négociation périodique obligatoire sur l'emploi et le travail des salariés expérimentés : fixation du contenu du diagnostic

- Zoom sur l'entretien de parcours professionnel
 - Période de reconversion : précision du rôle de l'employeur et de l'OPCO
 - Avantages en nature et frais professionnels : le BOSS confirme les valeurs 2026
 - DOETH 2025 : deux points de vigilance à anticiper
 - Contrôle URSSAF : simplification de la procédure
 - Changement des codes APE : les futurs codes sont déjà consultables
- ACTUALITÉ CONVENTIONNELLE
- Convention collective de l'aide à domicile (BAD)
- ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE
- Inaptitude : constatation possible même lors d'une visite de reprise réalisée en cours d'arrêt de travail
 - Visite de reprise : un salarié ne peut pas être licencié pour abandon de poste alors que la visite de reprise n'a pas eu lieu.
 - Congés payés : le plafond de 24 jours prévu pour l'application rétroactive de la loi DDADUE ne peut pas être réduit par l'employeur
 - Licenciement : le refus du salarié de signer la lettre de convocation à entretien préalable à un licenciement, remise en main propre n'entraîne pas d'irrégularité de la procédure

Note d'information

Numéro de fiche
114.21 Ko